

TABLEAU DES PRESTATIONS 2026

« Annexe 2 » au règlement mutualiste applicable au 1^{er} janvier 2021

SOINS COURANTS *dans le parcours des soins coordonnés

Nature des frais	Part AMO (% ou Euros sur la BR)	Couverture	
		MHA	AMO + MHA
Honoraires médicaux Consultations généralistes et spécialistes Médecins correspondants Sages femmes	60%	40%	100%
Auxiliaires médicaux Infirmières, kinés, orthophonistes, orthoptistes, pédicure-podologue, analyses et actes de laboratoire	60%	40%	100%
Actes techniques Actes médicaux, de chirurgie, d'imagerie d'échographie	60%	40%	100%
MATERIEL MEDICAL *			
Prothèses oculaires mammaires, capillaire	100%	122 €/prothèse	100% + 122 €
Achat d'un fauteuil roulant (tous les 3 ans)	100%	140 €	100% + 140 €
Appareil pour traitement à domicile AAD	100%		100%
Appareil assistance respiratoire AAR	60%	40%	100%
Matériel et traitement de contention MAC	60%	40%	100%
Prothèses PA	60%	40%	100%
Chaussures orthopédiques	60%	40%	100%

*sur la liste des produits et prestations pris en charge par AMO.

PHARMACIE

Nature des frais	Part AMO (% ou Euros sur la BR)	Couverture	
		MHA	AMO + MHA
Vignettes blanches	65%	35%	100%
Vignettes bleues	30%	70%	100%
Vignettes orange	65%	65%	100%

HOSPITALISATION (Hors longs séjours et sections de cures médicales aux personnes âgées)

2	Part AMO (% ou Euros sur la BR)	Couverture	
		MHA	AMO + MHA
Frais de séjour	80%	20%	100%
Actes médicaux et chirurgicaux < à 120 €	80%	20%	100%
Actes médicaux et chirurgicaux > à 120 € avec participation forfaitaire fixée par l'fss (24 € en 2019)	100%*	24 €	100%
Transport (Par trajet)	65%	35%	100%
Forfait journalier sans limite du nombre de jour		100%	-
Forfait journalier en psychiatrie sans limite		100%	-
Chambre particulière. 30 jours par année civile		30 €/jour	-
Frais d'accompagnement : enfant < de 12 ans, enfants handicapés < de 20 ans, 30 jours par année civile		16 € /jour/30 j max	-

DENTAIRE					
Nature des frais	AMO	Couverture			
		MHA	AMO + MHA		
Consultations et soins dentaires (1)	60%	40%	100%		
PROTHÈSE FIXES RAC0 Telles que définies réglementairement					Reste à charge
• Linlay core	Prix limite de facturation 175 €	63 €	112 €	175 €	0 €
• Couronne métallique toutes dents	Prix limite de facturation 290 €	84 €	206 €	206 €	0 €
• Hors zircone sur incisives, canines, 1ere prémolaires	Prix limite de facturation 440 €	84 €	356 €	440 €	0 €
• Couronne céramo-métallique**	Prix limite de facturation 500 €	84 €	416 €	500 €	0 €
• Bridge métallique toute dent	Prix limite de facturation 870 €	195,65 €	674,35 €	870 €	0 €
• Bridge céramo-métallique sur incisives	Prix limite de facturation 1465 €		1269,35 €	1465 €	0 €
PROTHESES FIXES à charge « modérée » Telles que définies réglementairement					Reste à charge
• Linlay core	Prix limite de facturation 175 €	63 €	112 €	175 €	0 €
• Couronne céramo-métallique sur prémolaire	Prix limite de facturation 550 €	84 €	168 €	252 €	298 €
• Couronne zircone sur molaire	Prix limite de facturation 440 €	84 €	168 €	252 €	188 €
• Hors zircone sur incisives, canines, 2 ^{ème} prémolaire	Prix limite de facturation 550 €	84 €	168 €	252 €	298 €
PROTHÈSES FIXES et AMOVIBLES prix libres*		AMO	MHA	AMO + MHA	
Couronne dentaire Tous matériaux, toutes dents		75,25 €	150,50 €	225,75 €	
Bridge prothèses amovibles Adjonction réparation sur prothèses amovibles		70 €	140 €	210 €	
PROTHESE AMOVIBLE RAC 0 (Tels que définis réglementairement)	Prix limite de vente	AMO	MHA	AMO + MHA	
Prothèse amovible complète uni-maxillaire à plaque base résine	1 100 €	127,92 €	972,08 €	1 100 €	
Prothèse amovible complète bi-maxillaire à plaque base résine	2 300 €	255,85 €	2 044,15 €	2 300 €	
SUR IMPLANT					
Pose implant	0 €	0 €	150,50 €	150,50 €	
Prothèse sur moignon	0 €	0 €	20 €	20 €	
Couronne sur implant	0 €	75,25 €	150,50 €	225,75 €	
ORTHODONTIE					
Nature des frais	AMO		MHA	AMO + MHA	
Traitement par semestre (6 maximum)	193,50 €		387 €	580,50 €	
Surveillance 2 consultations/semaine	7,53 €		10,75 €	18,28 €	
Contention 1ere année	161,25 €		387 €	548,25. €	
Contention 2eme année	75,25 €		107,50 €	182,75 €	

OPTIQUE sur prescription médicale et facture acquittée				
Equipements de classe À RAC 0 (tels que définis réglementairement)				
Prix limite de vente		Part AMO (% ou Euros sur la BR)	Couverture	
			MHA	RAC 0
1 verre simple**	De 32,5 € à 170 € selon la catégorie	18% de la dépense totale	82% de la dépense totale	100%
1 verre complexe**		18% de la dépense totale	82% de la dépense totale	100%
1 verre très complexe**		18% de la dépense totale	82% de la dépense totale	100%
Monture PLV	30 €	18% de la dépense totale	82% de la dépense totale	100%
Appairage selon les verres 54 € à 154 €		18% de la dépense totale	82% de la dépense totale	100%
Adaptation de la correction*		18% de la dépense totale	82% de la dépense totale	100%

** Limité à la prise en charge d'un équipement optique (monture + 2 verres) par période de 2 ans à la date de facturation ayant fait l'objet d'une prise en charge par l'AMO, sauf en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article L 165-1 du Code de la sécurité sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue, le délai est dans ce cas d'un équipement par an.

OPTIQUE sur prescription médicale et facture acquittée			
Equipements de classe B (tels que définis réglementairement)			
Prix limite de vente	Part AMO (% ou Euros sur la BR)	Couverture	
		MHA	AMO + MHA
1 verre simple prix libre	0,03 €	46,97 €	47 €
1 verre complexe prix libre	0,03 €	84,97 €	85 €
1 verre complexe** prix libre	0,03 €	84,97 €	85 €
1 monture	0,03 €	89,97 €	90 €
Appairage selon les verres 54 € à 154 €	60% de BR	40% de BR	100%
Adaptation de la correction prix limite de facturation 10 €	0,03 €	9,97 €	10 €
Lentilles par année civile	60% de BR	40% de BR + 170 €	100 % + 170 €
Lentilles non remboursées par AMO/ année civile *	0 €	170 €	170 €
Chirurgie réfractive (1)	-	170€/ oeil	

(1) Le forfait chirurgie réfractive peut être versé sous réserve d'une adhésion supérieure à 9 mois à la mutuelle. * La prestation versée pour les lentilles remboursées par l'AMO ne peut être cumulée avec la prestation versée pour les lentilles non remboursées par AMO.

Montures de classe A garanties 2 ans.

AIDES AUDITIVES, remboursement mutuelle sur présentation d'une facture acquittée					
Nature des frais		Part AMO (% ou Euros sur la BR)	MHA	AMO + MHA	Reste à charge
Equipements CLASSE 1 « RAC 0 2021» Tels que définis réglementairement Bénéficiaire jusqu'à 20 ans inclus					
Oreille droite ou gauche (Par appareil)	Prix limite de vente 1400 €	840 €	560 €	1 400 €	0 €
• Bénéficiaire + de 20 ans (1)					
Oreille droite ou gauche (Par appareil)	Prix limite de vente 950 €	240 €	710 €	950 €	0 €
Equipements CLASSE 2 tarifs libres) Bénéficiaire jusqu'à 20 ans inclus					
Oreille droite ou gauche (Par appareil)	Prix libres	840 €	560 €	1 400 €	Selon prix d'achat
• Bénéficiaire + de 20 ans (1)					
Oreille droite ou gauche (Par appareil)	Prix libres	240 €	160 €	400 €	Selon prix d'achat
Pile sans mercure (3)		0,90 €	0,60 €	1,50 €	
Fournitures et accessoires sur prescription médicale Forfait entretien par an		60%	40%		100%

(1) Pour les adhérents déficients auditifs et souffrant de cécité, quel que soit l'âge, les prothèses auditives sont remboursées à 60% sur la base d'un tarif fixé à 1400 € quelle que soit la classe de l'appareil prescrit. (2) Renouvellement/ appareil tous les 4 ans à la date de facturation ayant fait l'objet d'une prise en charge par l'AMO. (3) le nombre de paquets pris en charge par an dépend du modèle de piles.

PREVENTION remboursement de la mutuelle sur présentation de la facture acquittée

Nature des frais	Part AMO (% ou Euros sur la BR)	MHA	AMO + MHA
Bilan langage oral	60%	40%	100%
Bilan aptitude à acquisition du langage écrit	60%	40%	100%
Dépistage de l'hépatite B	60%	40%	100%
Dépistage des troubles de l'audition jeunes enfants (1)	-	23 €	23 €
Bilan nutritionnel par an*	-	40 €	40 €
Médecine sportive par an	-	40 €	40 €
Substitut nicotinique	60%	40%	100%
Ostéodensitométrie non prise en charge par AMO *	70%	30% + 60 €	100% + 60 €
Traitement médicamenteux anti paludéen non pris en charge par l'AMO	-	40 €	40 €
Vaccins et rappels pris en charge par AMO*	65%	35%	100%
Vaccin voyageur**	-	15 €	15 €
Autres vaccins et rappels non pris en charge par AMO *	-	40 €	40 €
Vaccin anti-grippe (de 6 0 à 65 ans)	-	50 €	50 €
Contraceptifs (non pris en charge par AMO**)	-	40 €	40 €
Pilule du lendemain *	-	80 €/an	80 €/an
Pilule 3 ^{ème} et 4 ^{ème} génération	-	80 €/an	80 €/an

(1) bilan de contrôle de l'audition pour les enfants de moins de 18 mois non pris en charge par AMO les enfants à l'entrée de l'école primaire, pour les adultes lors du départ à la retraite

CURES THERMALES

Nature des frais	Part AMO (% ou Euros sur la BR)	Couverture	
		MHA	AMO + MHA
Honoraires médicaux	70%	30%	100%
Soins thermaux	65%	35%	100%
Frais d'hébergement et de transports	65%	35%	100%
Forfait annuel	-	80 €/an	80 €/an

MÉDECINE DE COMPLÉMENT (Remboursement sur présentation d'une facture acquittée du praticien.)

Nature la des frais	Part AMO (% ou Euros sur la BR)	MHA
Homéopathie	-	2 x 40 €/an
Ostéopathie	-	2 x 40€/an
Sophrologie psychologie	-	2 x 40 €/an
Consultation médecine sportive et ou diététique	-	2 x 40 €/an
Pédicurie	-	2 x 40 €/an
Semelles	-	100 €/an

**ALLOCATION COMPENSATRICE POUR PERTE DE SALAIRE
EN ARRÊTS MALADIE**

EMPLOYEUR 100 %	EMPLOYEUR 50%	CGOS	MHA
3 mois	9 mois	50% 5 mois	25% Du 9 ^{ème} mois Au 18 ^{ème} mois

Pour les personnels relevant du titre IV de la Fonction Publique Hospitalière. Une cotisation de 2,5 € s'ajoute à la cotisation de la catégorie 1 santé. Cette allocation fait l'objet d'un contrat avec Mutuelles de France Solimut)

PRESTATIONS EN INCLUSION

Assistance vie quotidienne *	Se rapprocher de la mutuelle
Naissance, adoption	84 €
Nuptialité, y compris PACS	54 €

* Aide à domicile, accident, maladie, hospitalisation d'un enfant
Cette allocation fait l'objet d'un contrat avec Mutuelles de France Solimut.